



# Ma petite école

## Ecole Maternelle Libre Autonome

Rue de l'Église, 3 - 1360 Malèves

Tél : 010/88.89.14

Gsm : 0495/274.114

E-mail : [direction@ma-petite-ecole](mailto:direction@ma-petite-ecole)

Site internet : [www.ma-petite-ecole.be](http://www.ma-petite-ecole.be)



## *Projet pédagogique*

# Introduction

"Le projet pédagogique" définit les visées pédagogiques et les choix méthodologiques qui permettent à un pouvoir organisateur ou à un organe de représentation et de coordination des P.O. de mettre en œuvre son projet éducatif.

Il s'inscrit dans le cadre légal suivant :

- ☞ Assurer à tous une égalité d'accès à l'école
- ☞ Assurer à tous les mêmes chances de réussite
- ☞ Assurer à tous l'acquisition des compétences initiales du référentiel « tronc commun »

## Notre projet pédagogique

Notre objectif pédagogique est de donner aux enfants le plus d'atouts possibles pour qu'ils puissent se préparer harmonieusement à leur vie future d'adulte responsable.

La pédagogie pratiquée part du vécu de l'enfant, de ses besoins, de ses préoccupations. Nous équilibrons les moments collectifs de classe, les moments de groupes (activités en cycle 2,5 ans à 6 ans = travail en « Famille ») et les moments d'individualisation pour permettre la transmission ou la construction des savoirs et des savoir-faire dans la perspective de l'acquisition des compétences.

C'est en agissant sur son environnement et en interaction avec les autres que l'enfant pourra apprendre et construire des concepts de base.

## Par quels moyens notre école y parviendra ?

- En travaillant sur les 3 axes :
  - le temps du développement personnel de l'enfant.
  - le temps de travail en cycle 2,5 - 5 ans (Famille)
  - le temps de la gratuité = liberté dans le choix d'une activité dans un cadre avec des règles bien établies.
- En éduquant à la différence.
- En ayant une ouverture sur l'extérieur de l'école, vers le monde (visites, sorties, ...).
- En adaptant les pratiques pédagogiques et les moyens aux besoins des enfants en tenant compte de leurs rythmes d'apprentissage et de leurs diversités socioculturelles.
- En élaborant ensemble des moyens pour gérer les conflits inhérents à la vie en groupe où enfants et adultes apprennent à vivre la citoyenneté responsable. Ils construisent des règles de vie et la manière de s'y référer ensemble.
- En mettant l'enfant dans des situations où il est acteur de son apprentissage et non spectateur.
- En respectant la continuité des apprentissages au travers du cycle par le biais d'un ensemble d'outils pensés et construits par les enseignantes.

**« Le futur dépend de ce que nous faisons du présent »  
(Gandhi Mahatma)**